



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Nom & Prénom : M. MAHAMOUD OMAR MOHAMOUD

Adresse : Quartier 4 -DJIBOUTI

Nom commercial : « ENTREPRISE TOPIN INFO »

Date & Heure de la modification : 14/09/2026 à 09H00

N° de l'immatriculation au registre analytique : 20253/A

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à la décision du propriétaire de l'« ENTREPRISE TOPIN INFO » en date du **10/09/2026**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **EXTENSION DE L'OBJET**

Désormais l'entreprise contient l'activité suivante :

- **Vente et réparation des matériels informatiques, électriques et électroniques.**

Dénomination sociale : « SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY DJIBOUTI » SARL

Siège social : Salaam Tower, 5^{ème} Etage, bureau 510, Salines Ouest - DJIBOUTI

Représentant : Me ZEINAB KAMIL ALI

Adresse : Héron, Extension, Lot 93 Villa ZK BP : 402 - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 14/09/2026 à 10H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 15922/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : DEMISSION D'UN GERANT/NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET REITERATION DE LA GERANCE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts de la lettre de démission et du procès-verbal n°4/26 des décisions de l'associé de la société « **SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY DJIBOUTI** » SARL en date du **06/08/2026**, déposés et certifiés par **Me ZEINAB KAMIL ALI**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

I- DEMISSION ET NOMINATION D'UN GERANT

L'associé unique prend acte de la démission de **Madame PAULA GARCIA LOS ARCOS** de ses fonctions de gérante de la société « **SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY DJIBOUTI** » SARL avec effet au **1^{er} juillet 2026**, et lui en donne bonne et valable quitus entier et définitif pour l'exécution de son mandat jusqu'à cette date, sous réserve de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires requises.

II- NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET REITERATION DE LA GERANCE

L'associé unique décide de nommer **Monsieur MOHAMED REDA KASSOU** en qualité de gérant à compter du **1^{er} juillet 2026**, il déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'associé unique confirme et réitère qu'à compter de cette même date, la gérance de la société est assurée sous forme de cogérance, comme suit :

1-Monsieur MOHAMED REDA KASSOU

2-Mme. MANUELA WÖHST ERNST

Les Gérants exerceront leurs fonctions conjointement, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social, des statuts et sous réserve des pouvoirs légalement attribués à l'associé unique.